

ARCHIVE

Caisse de grève départementale



*SOUTIEN AUX GRÉVISTES
RETRAIT DU PROJET DE REFORME DES RETRAITES
CONSTRUISSONS LA GRÈVE GÉNÉRALE*



CAISSE DE GRÈVE

Comment soutenir ? Adressez vos dons, même si petits soient-ils, par chèque à l'ordre de Sud éducation 04 - Inscrivez la mention « Caisse de grève- réforme retraites » au dos du chèque.

Où envoyer vos dons ? Syndicat Sud éducation 04 - Bourse du travail - 42 boulevard Victor Hugo - 04000 Digne-les-Bains.

Comment en bénéficier ?

Contactez-nous : admin@sudeduc04.org - 07 78 12 45 25
Syndicat Sud éducation - Bourse du travail
42 boulevard Victor Hugo - 04000 Digne-les-Bains.

Montant actuel : 1 470 €

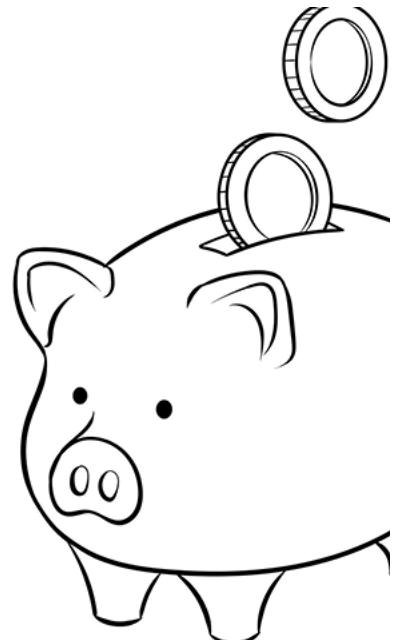
Caisse de grève nationale en ligne

La fédération SUD éducation lance une caisse de grève permettant de soutenir les personnels de l'éducation en grève. Le montant récolté sera utilisé en fonction des besoins par ses syndicats locaux pour être au plus près des besoins du terrain.

Pour aider les grévistes de l'éducation, SUD éducation appelle donc toutes celles et ceux qui soutiennent la mobilisation en cours à participer à la caisse de grève.

Pour accéder à la caisse de grève, cliquez sur l'image

**Pour soutenir les grévistes
de l'éducation, participez
à la caisse de grève lancée
par SUD éducation**



JE DONNE SUR

CAISSEDEGREVE.SUDEDUCATION.FR

[\[https://www.helloasso.com/associations/sud-education/collectes/solidarite-avec-les-grevistes-de-l-education\]](https://www.helloasso.com/associations/sud-education/collectes/solidarite-avec-les-grevistes-de-l-education)

Est-ce que mon don servira uniquement à des enseignant-e-s syndiqué-e-s à SUD éducation ?

Non. l'argent collecté par la fédération sera reversé aux syndicats locaux, ce qui leur permettra d'abonder les caisses de soutien locales, et d'organiser la solidarité au plus près des réalités locales. Comment les personnels pourront-ils et elles faire connaître leur situation pour bénéficier de la caisse de soutien ? SUD éducation mettra en œuvre ses moyens de communications syndicaux : affichage sur son site, et préviendra les personnels par un mail spécifique sur la messagerie académique de tous les personnels.

Et quelle confiance puis-je avoir dans le fait que ces fonds seront effectivement répartis entre les grévistes ?

SUD éducation est une organisation syndicale. À ce titre, elle fait certifier et publie ses comptes chaque année. Chacun et chacune pourront vérifier que l'argent a été effectivement versé aux grévistes.